

# **Appel à la solidarité nationale et internationale pour la libération d'Agadil et ses camarades à Safi (Maroc)**

samedi 4 février 2012, par [ATTAC-CADTM Maroc](#) (Date de rédaction antérieure : 4 février 2012).

**ATTAC MAROC**  
**MEMBRE DU RESEAU INTERNATIONAL CADTM**

APPEL A LA SOLIDARITE NATIONALE ET INTERNATIONALE CONTRE LA REPRESSION DES MILITANTS DU MOUVEMENT DU 20 FEVRIER

SAFI : LIBERATION IMMEDIATE et sans conditions de Abdejalil Agadil et ses 15 camarades

JUGEMENT INIQUE à l'encontre des 16 détenus du 1<sup>er</sup> août 2011 à Safi :

Le 19 janvier 2012, la Cour d'appel de Safi a condamné à de lourdes peines et des amendes au montant exorbitant :

16 condamnations allant de 4 mois à 4 ans de prison,

52.000.000 de dirhams de compensation pour l'OCP et 4.639.101.00 DH pour l'ONCF.

4 ans de prison ferme et amende de 50 milles DH pour Abdeljalil AGADIL, Ali TOABANE, Mahdi GHIWAN et Hicham TAANI

2 ans de prisons ferme :Amine Abou Al Iddam, Omar Martab, Yassine Al Mahili, Abdelkarim Koundi, Abdelkader Al Fidadi, Adil Zaid et Amine El Touzani :

1 an de prison ferme : Mohamed Assarssar et Boujemaâ (à ajouter le nom de famille)

4 mois de prison ferme : Miloud Al Habti et Aziz Benchrifa

## **Le contexte :**

Le verdict inique rendu par le Tribunal de Safi à l'encontre des 16 détenus du 1<sup>er</sup> août 2011 s'inscrit dans un contexte où le pouvoir au Maroc est incapable ou refuse de trouver des solutions et de répondre aux revendications du Mouvement du 20Février (M20F) qui continue à descendre dans les rues depuis bientôt un an, ainsi qu'aux nombreux mouvements revendicatifs qui se développent dans de multiples secteurs.

Et cela dans un pays où 30% de jeunes au chômage, le quart de la population dans la pauvreté, les systèmes éducation et de santé sont défailants, dans un pays pourri par la corruption, le despotisme, le passe-droit.

Le mouvement des diplômés chômeurs, l'un des plus anciens et des plus déterminé, est décidé à multiplier et durcir les actions à travers tout le pays pour exiger des emplois. Le 18 janvier 4 jeunes se sont immolés à Rabat, parmi eux, Abdelwahab Zaydoun, diplômé en Droit, 27 ans, est décédé mardi 24 janvier à l'hôpital de Casa où il avait été transporté en urgence.

Rien ne permet d'augurer que le nouveau gouvernement mené par A. Benkirane saura trouver des solutions autres que la répression, les procès fabriqués et la fuite en avant.

UNE JUSTICE DE CLASSE contre des jeunes qui réclament du travail :

C'est en tous cas ce que laisse penser ce jugement inique prononcé, après un simulacre de procès, contre des jeunes qui revendiquent le droit au travail, la liberté, la dignité ; qui dénoncent la corruption, le vol des biens publics, le despotisme des responsables, des promesses de création d'emplois non tenues.

Il s'agit bien d'une justice de classe qui condamne des jeunes pour avoir réclamé leur droit au travail à verser des compensations exorbitants à l'OCP (Office Chérifien des Phosphates) et l'ONCF (Office National des Chemins de Fer), principales sources d'emplois et de revenus dans la région. En effet l'OCP avait promis aux coordinations des diplômés chômeurs à Safi de choisir 15000 candidats à la formation et de créer 5000 postes de travail stable. Ces promesses n'ont pas été tenues, ce qui a poussé les jeunes à observer des sit-in début août 2011 sur les voies ferrées des trains qui acheminent le phosphate aux usines de transformation, et des affrontements se sont éclatés avec les forces de police qui ont arrêté des dizaines de manifestants, les ont torturés et présentés au tribunal avec des accusations fausses et sans aucun fondement.

### **Des mouvements de lutte dans toutes les régions :**

Safi a payé un lourd tribut depuis le début du mouvement du 20 Février. Deux militants sont morts des suites de la répression, 16 autres sont maintenant lourdement condamnés. Il est pourtant à prévoir que, tout comme l'arrestation du jeune rappeur Mouad El Haqed à Casablanca avait galvanisé les mobilisations populaires, obligeant finalement le pouvoir à le libérer, ce nouvel épisode répressif ne fera que renforcer le mouvement du 20 février qui, à Safi comme dans toutes les régions du Maroc, continue à mobiliser des dizaines de milliers de personnes, sans relâche, chaque semaine, dans des marches populaires réclamant, depuis l'appel lancé au Maroc le 20 février 2011, justice sociale, démocratie et dignité.

Abdejalil Agadil, militant et membre d'honneur du secrétariat national d'ATTAC/CADTM Maroc et du Mouvement du 20 Février(M20F) :

Militant actif de Safi il avait été enlevé une première fois le 29 mai 2011 par des civils tabassé et lâché dans la nature, son portable avait été confisqué. Abjeljalil Agadil avait déposé plainte devant le procureur du roi de Safi, son témoignage avait été recueilli par le CMDH (centre marocain des droits humains) et l'association WASSITE pour la démocratie.

Il a été enlevé une seconde fois le Mardi 1 novembre 2011 devant son lieu de travail à 18h30 par des policiers en civil. Durant 3 jours il a subi les plus infamantes tortures, suspendu trois jours durant, sans que ses pieds ne touchent le sol pour lui soutirer des aveux, lors de son interrogatoire qui s'est déroulé dans un lieu secret.

Le procès de Abdeljalil Agadil a été reporté plusieurs fois, fautes de preuves et de témoins à charge permettant de l'impliquer dans l'incendie d'un commissariat et le blocage d'une voie ferrée lors d'incidents qui avaient opposé forces de répression et jeunes à Safi en août 2011.

Ces enlèvements, disparitions, séquestrations, condamnations inventées de toute pièce, assassinats ciblés de militants par des sbires aux ordres nous replongent dans les sombres années de plomb du Maroc.

### **ATTAC/CADTM Maroc appelle A LA SOLIDARITE NATIONALE ET INTERNATIONALE pour :**

Exiger la LIBERATION IMMEDIATE et sans conditions de Abdejalil Agadil et ses 15 camarades ;

Dénoncer ces procès fabriqués de toute pièce dans le but de criminaliser les luttes, semer la terreur et étouffer toute voix contestataire :

Exiger la libération immédiate et sans condition de tous les détenus :

Exiger l'ouverture d'enquêtes indépendantes sur les responsables des meurtres perpétrés à l'encontre des militants du M20F et des manifestants.

**Ecrire à :**

Ministre de la Justice  
M. Mustafa Ramid  
Ministère de la Justice  
Place Mamounia  
Rabat  
Maroc / Morocco  
Fax : +212 537 73 07 72  
+212 537 73 47 25 (Ministry)  
+212 537 72 37 10 (Minister's secretariat)  
Website : [www.justice.gov.ma](http://www.justice.gov.ma)  
E-mail : lididi justice.gov.ma

Ministre de l'Intérieur  
M. Mohand Laenser  
Ministère de l'Intérieur  
Quartier Administratif  
Rabat  
Maroc / Morocco  
Fax : +212 537 76 68 61  
Fax : +212 537 76 20 56  
+212 5 37 76 74 04

Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération  
M. Saad-Eddine El Othmani  
Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération  
Avenue Franklin Roosevelt  
Rabat  
Maroc / Morocco  
Fax : +212 537 76 46 79  
+212 537 76 55 08  
Email : mail maec.gov.ma  
Website : [www.maec.gov.ma](http://www.maec.gov.ma)

Chef du gouvernement  
Abdelilah Benkirane  
Département du Chef du gouvernement  
Palais Royal  
Touarga  
Rabat  
Maroc / Morocco  
Fax : +212 537 76 99 95  
+212 537 76 17 77  
+212 537 76 86 56  
Email : courrier pm.gov.ma  
Website : [www.pm.gov.ma](http://www.pm.gov.ma)

Monsieur le Président du Conseil national des droits de l'Homme  
Driss El Yazami  
Place Achouhada- BP 1341  
10 001 - Rabat - Maroc  
Tel : +212 537 72 22 07  
Fax : +212 537 72 68 56  
E-mail : cndh cndh.org.ma  
Site internet : <http://www.ccdh.org.ma/?lang=fr>

---